



14ème législature

Question N° : 78187	De M. Hervé Féron (Socialiste, républicain et citoyen - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Affaires étrangères
Rubrique > associations	Tête d'analyse > subventions	Analyse > France Amérique latine. soutien.
Question publiée au JO le : 21/04/2015 Réponse publiée au JO le : 01/12/2015 page : 9544		

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation de l'association France Amérique latine (FAL). Créée en 1970, FAL est présentée comme ayant pour mission de « faire connaître l'histoire, la culture, les mobilisations et revendications des peuples d'Amérique latine et de la Caraïbe dans toutes leurs richesses et diversité ». Alors que les médias français réduisent trop souvent l'Amérique latine à un théâtre d'assassinats politiques, de violences et de catastrophes naturelles, FAL organise régulièrement des débats, des rencontres et des expositions pour faire la lumière sur la réalité de l'actualité outre-Atlantique. L'association manifeste ainsi sa solidarité aux populations sud-américaines en valorisant leurs combats et expériences collectives en faveur du respect des droits humains, de la démocratie sociale et politique, d'un développement économique équilibré et du respect de l'environnement. L'association s'est particulièrement distinguée en matière de défense des droits de l'Homme, ce qui lui a valu de recevoir à partir de 1981 et sur décision de François Mitterrand une subvention du cabinet du Premier ministre. Perçue pendant plus de vingt-cinq ans, cette subvention n'a néanmoins pas été renouvelée en 2007 par le Gouvernement mis en place par le Président de la République, Nicolas Sarkozy. Depuis lors, FAL traverse une crise financière majeure lui faisant aujourd'hui courir le risque d'une cessation de paiement si elle ne bénéficie pas de rentrées d'argent rapidement. Les députés ne pouvant plus subventionner d'associations au titre de leur réserve parlementaire pour l'année 2015, il l'interroge sur la possibilité d'attribuer une subvention ministérielle à France Amérique latine afin de lui permettre d'éviter la cessation de paiement. En effet, il estime primordial de continuer à soutenir cette association qui, depuis plusieurs décennies, s'attache à dénoncer toutes les atteintes aux droits de l'Homme, partout et chaque fois qu'ils sont bafoués en Amérique latine.

Texte de la réponse

L'association France Amérique Latine (FAL) est bien connue du ministère des affaires étrangères et du développement international. Les dirigeants de cette association ont été reçus à plusieurs reprises, tant par la direction compétente que par l'ambassadrice aux droits de l'Homme. Cette structure est également un interlocuteur régulier de nos ambassades dans les pays d'Amérique Latine. Le ministère des affaires étrangères et du développement international a connaissance depuis déjà plusieurs mois de la difficile situation financière dans laquelle se trouve l'association. En raison des importantes contraintes budgétaires qui pèsent sur ses finances, ce département ministériel n'est malheureusement pas en mesure d'attribuer une subvention à France Amérique Latine pour lui permettre d'éviter la cessation de paiement. Il pourrait être conseillé à l'association de se rapprocher de structures telles que le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel. Ce fonds a déjà permis à plusieurs ONG françaises en difficulté financière de retrouver la stabilité.

